



## FAYAT ENTREPRISE TP

### Assistance à la dépollution de terres excavées

sept 2007 – en cours en 2008

#### Traitement biologique sur site ou hors site de déblais pollués par des hydrocarbures

Suite à la découverte de 2000 m<sup>3</sup> de sols pollués aux hydrocarbures sur un chantier immobilier, et ce malgré une première dépollution effectuée par une entreprise spécialisée, l'ancien propriétaire du terrain a été obligé d'éliminer les déblais pollués.

**ArcaGée** a proposé au client de traiter avec son entreprise de terrassement les sols pollués excavés dans une installation provisoire de proximité selon un procédé de biodégradation en andains. Cette opération a été préférée à l'envoi en biocentre sur la base d'un bilan environnemental, économique et social plus favorable.

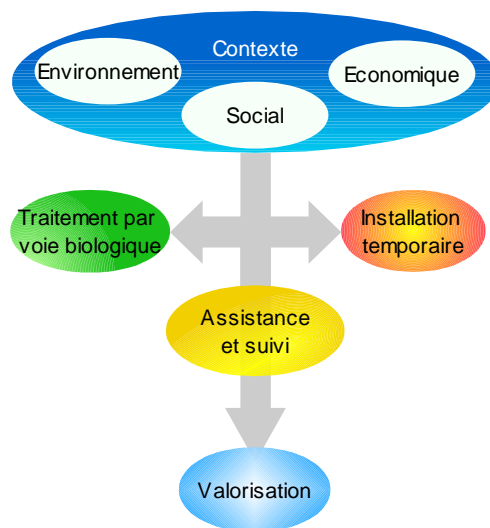
L'objectif de la mission réalisée par **ArcaGée** était donc l'assistance à la dépollution, via :

- une assistance réglementaire et technique au démarrage de l'installation et durant le traitement,
- un suivi analytique des hydrocarbures pendant la conduite du procédé,
- des contrôles libératoires attestant de la fin du traitement.

Une alvéole étanche de 2500 m<sup>2</sup> dotée d'un massif drainant et anti-poinçonnant a été réalisée afin de recevoir les déblais pollués pendant la durée du traitement et protéger les sols sous-jacents.



Retournement des andains en cours de biodégradation



Vision heuristique du projet

Le traitement biologique a été amélioré par ajout d'engrais et de compost. Un retournement des andains était effectué chaque mois. **ArcaGée** intervenait pour effectuer des prélèvements et ainsi suivre l'évolution des teneurs en hydrocarbures dans les déblais et orienter le procédé.

A l'issue du traitement, les matériaux dépollués ont été évacués en inertes. Le fond de l'alvéole a été démonté et éliminé en filière adaptée.

Les avantages sont multiples :

- les aspects réglementaires et techniques sont gérés par **ArcaGée**,
- l'installation est temporaire : il n'y a pas de résidus à l'issue du traitement,
- optimisation économique : pas d'élimination en biocentre, déblais valorisés à l'issue de l'opération, peu de transport...
- transparence totale des opérations réalisées,
- possibilité de communiquer sur le développement durable.